



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médaille militaire

Question écrite n° 45384

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les inquiétudes exprimées par de nombreuses associations d'anciens combattants à propos du maintien du traitement attaché à la médaille militaire. Selon ces associations, une réforme des dispositions relatives à l'octroi des traitements accordés à leurs bénéficiaires, notamment au titre des services militaires rendus au pays serait envisagée et pourrait se traduire par la suppression de ce traitement. Il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, informe l'honorable parlementaire que de nombreux projets concernant une réforme des traitements versés aux membres de l'ordre de la Légion d'honneur et des médaillés militaires ont été envisagés au cours des dernières années. Ils partent tous du même constat : les sommes allouées sont relativement modiques et un certain nombre d'entre elles sont reversées aux associations caritatives. Les coûts de gestion sont élevés au regard du bénéfice individuel qu'en retirent les membres de l'ordre de la Légion d'Honneur et des médaillés militaires. À ce jour, les réflexions se poursuivent.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45384

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 3019

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6646